Unir de bonnes personnes à de bonnes causes

Fonds de bienfaisance Canada

Fonds de bienfaisance Canada
vous aide à structurer et à simplifier
vos dons de charité.

DONNER...c'est l'essence même de notre humanité. Une expression profondément personnelle de nos convictions et de nos expériences de vie.

Que vous souhaitiez contribuer à l'avancement de **travaux de recherche en santé visant à sauver des vies, soutenir les arts, encourager les efforts au chapitre de l'éducation, appuyer des initiatives environnementales ou simplement aider les personnes** dans le besoin, votre don de charité peut avoir une incidence réelle et durable dans votre collectivité ou à l'échelle mondiale.

Si vous envisagez de laisser un héritage durable et, peut-être, de resserrer les liens familiaux au moyen de dons philanthropiques, nous vous invitons à examiner le programme des fonds de bienfaisance offert par *Fonds de bienfaisance Canada* – la Fondation canadienne des fonds de bienfaisance.

Fonds de bienfaisance Canada est un organisme public de bienfaisance qui propose des options simples, efficientes et avantageuses sur le plan fiscal dans le but de vous aider à réaliser concrètement et efficacement vos objectifs philanthropiques tout en bénéficiant d'une flexibilité accrue en matière d'octroi des subventions. Vous avez la possibilité de collaborer étroitement avec votre conseiller de confiance ou directement avec Fonds de bienfaisance Canada afin de vous assurer que vos dons s'harmonisent avec votre stratégie globale de gestion du patrimoine et soutiennent, de façon utile et durable, les causes qui vous tiennent à cœur.

Un **fonds de bienfaisance (FDB)** est un instrument financier créé pour gérer des dons de charité au nom d'un particulier, d'une famille ou d'une entité. Aussi connu sous l'appellation fonds « orienté par le donateur », le FDB favorise la mise en place d'un programme de dons de charité facile à constituer, peu coûteux et flexible qui est adapté aux objectifs philanthropiques et aux valeurs de ses donateurs fondateurs.

Les avantages financiers et la satisfaction personnelle que vous en retirez sont les mêmes que si vous établissiez votre propre fondation privée, mais sans les coûts et la complexité qui y sont associés.

Grâce à un fonds de bienfaisance de Fonds de bienfaisance Canada, il ne vous reste plus qu'à profiter du plaisir de donner.

Fonds de bienfaisance *Classique*

Type de fonds	Description et objectif	Source des fonds disponibles aux fins de subventions	Politique de placement	Don initial
FDB Classique	Fonds de dotation visant l'atteinte d'objectifs philanthropiques à long terme, ayant pour but de conserver le capital du don pendant au moins dix ans, tout en assurant un apport régulier et annuel de subventions à verser.	Le fonds Classique verse des sommes d'argent aux fins de l'octroi de subventions. Ces sommes sont calculées annuellement et proviennent du revenu net accumulé des investissements ET de toute portion de dons désignée par le donateur comme étant « disponible aux fins de subventions ».	Croissance prudente à long terme	25 000 $ (minimum)

Fonds de bienfaisance *Souple*

Type de fonds	Description et objectif	Source des fonds disponibles aux fins de subventions	Politique de placement	Don initial
FDB Souple	Fonds d'administration assorti de privilèges illimités en matière de subvention et conçu pour satisfaire les objectifs philanthropiques à court et à moyen termes.	Sur recommandation du donneur ou du conseiller en matière de subvention, il est possible de verser des sommes provenant du capital du don et du revenu net accumulé des investissements.	Les actifs du fonds sont investis conformément aux objectifs philanthropiques du donneur qui sont énoncés dans l'accord original relatif au fonds de bienfaisance, qui peut être mis à jour si les objectifs viennent à changer.	100 000 $ (minimum)

En quoi consiste la démarche? Vous versez une contribution irrévocable (au moins 25 000 $) à la Fondation canadienne des fonds de bienfaisance afin d'établir un fonds de bienfaisance.

Dès lors, vous pouvez recommander une stratégie de placement en vous inspirant d'options prudentes et approuvées d'investissement ou, le cas échéant, mettre au point un plan personnalisé qui convient à vos objectifs philanthropiques. Fonds de bienfaisance Canada investit vos cotisations par l'intermédiaire de votre conseiller en placements, de votre fournisseur de services financiers, de votre société de gestion du patrimoine ou d'un fonds d'investissement commun approprié. Dans bien des cas, le fonds de bienfaisance devient un patrimoine familial qui se transmet de génération en génération.

Au moment qui vous convient, vous formulez vos recommandations de subvention en vue de soutenir les organismes de bienfaisance de votre choix. Fonds de bienfaisance Canada fait connaître les subventions offertes au plus grand nombre possible d'œuvres de charité canadiennes qui sont enregistrées en tant que « donataire reconnu » auprès de l'Agence du revenu du Canada (ARC).

Lorsqu'un fonds de bienfaisance est établi par le truchement de Fonds de bienfaisance Canada, le donateur :

- *reçoit un reçu officiel de dons équivalant à la valeur intégrale de toutes les cotisations admissibles versées,*
- *recommande une stratégie de placement pour son fonds de bienfaisance,*
- *recommande les subventions du fonds à octroyer aux organismes de bienfaisance de son choix au moment qu'il juge opportun,*
- *confie la responsabilité de toutes les formalités administratives à la Fondation.*

Fonds de bienfaisance Canada collabore avec les donateurs et leur conseiller juridique, financier ou en gestion du patrimoine afin d'établir un équilibre entre leurs objectifs philanthropiques et leurs besoins en matière de planification successorale et financière.

Enregistré auprès de l'ARC sous le nom Fondation canadienne des fonds de bienfaisance – No d'enregistrement d'organisme de bienfaisance 89671 3500 RR0001.

Si vous voulez en apprendre davantage sur la façon dont Fonds de bienfaisance Canada peut vous aider, parlez avec votre conseiller en placements ou communiquez directement avec nous à l'adresse contactus@cgfcf.ca.

« Donne généreusement, mais ne ferme pas les yeux. Choisis soigneusement ceux qui méritent ton aide. » Lucius Anneaus Seneca (4 av. J.-C.) [traduction]

Unir de bonnes personnes

Fonds de bienfaisance Canada

Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec votre conseiller en placements ou communiquez directement avec nous à l'adresse contactus@cgfcf.ca.

No d'enregistrement d'organisme de bienfaisance
89671 3500 RR0001

à de bonnes causes